Date: 24.04.2015

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'200
Parution: 6x/semaine

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

N° de thème: 999.099
N° d'abonnement: 1095432
Page: 7
Surface: 84'760 mm²

SANTÉ Le Conseil d'Etat accepte les recommandations de la CEP sur le RSV. Il reconnaît aussi clairement ses fautes.

Les correctifs seront appliqués

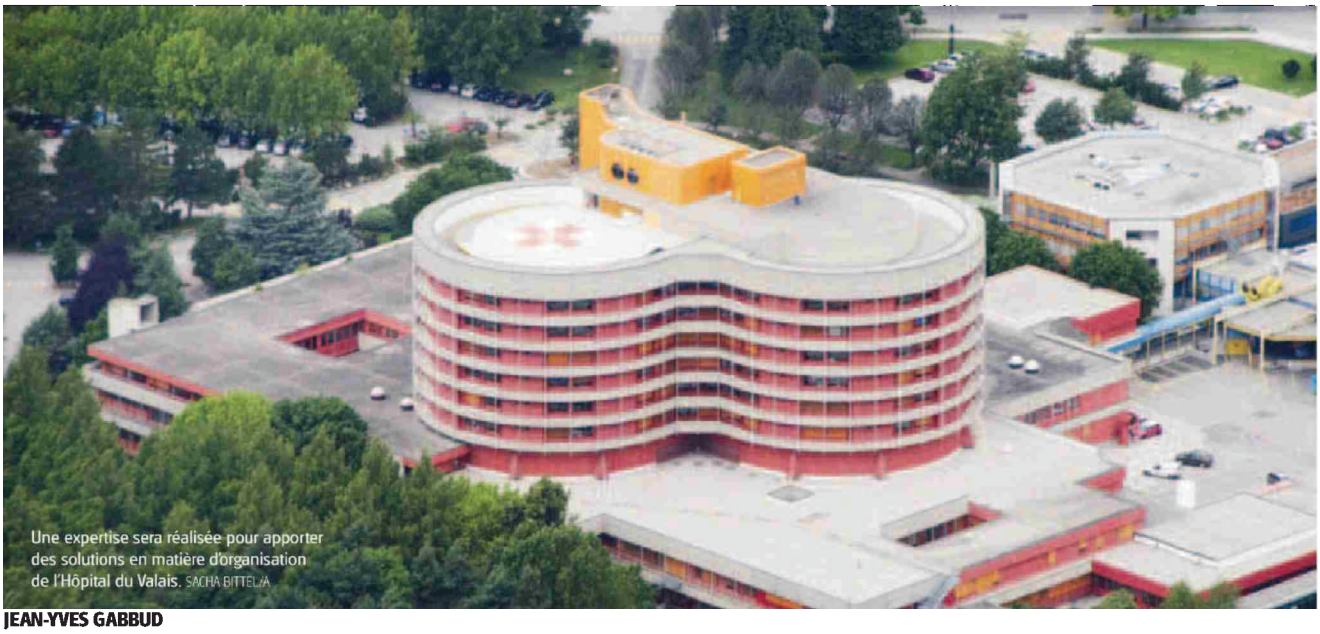

Une expertise sera réalisée pour apporter des solutions en matière d'organisation de l'Hôpital du Valais. SACHA BITTEL/A

JEAN-YVES GABBUD

Le Conseil d'Etat reconnaît ses responsabilités dans les affaires qui ont secoué l'Hôpital du Valais. Il l'a fait hier dans un document de sept pages qu'il a appelé sa «première prise de position du Conseil d'Etat sur le rapport final de la commission d'enquête parlementaire sur le Réseau Santé Valais» (CEP-RSV).

Fautes reconnues

Juste avant les conclusions de ce texte, l'exécutif cantonal déclare: *«Même s'il estime que les critiques à l'encontre de Maurice Tornay, ancien chef du Département de la santé, sont disproportionnées, le gouvernement reconnaît qu'il n'est lui-même pas exempt de tout reproche. Il aurait dû être plus attentif aux signaux des lanceurs d'alerte, exercer une surveillance davantage proactive, mandater des expertises basées sur une méthodologie scientifique et favoriser le dialogue avec toutes les parties concernées.»* Pour ne pas sombrer de nouveau dans de telles erreurs, *«diverses mesures»* seront mises en place, assure le Conseil d'Etat.

«Nous n'avons pas toujours fait tout juste», commente la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten. *«Nous pouvons nous améliorer en termes de surveillance. Nous devons mieux prévoir les crises. Maurice Tornay et moi-même, nous sommes intervenus lorsqu'une crise était là. Nous devons mettre en place les instruments permettant d'anticiper les crises et les prévenir.»*

Le Conseil d'Etat accepte quasiment toutes les recommandations de la CEP. Il en a même anticipé certaines. *«La CEP a travaillé pendant une année. Nous avons corrigé certaines faiblesses qui sont apparues, sans attendre le rapport final»*, déclare Esther Waeber-Kalbermatten.

Sur plusieurs points, le Conseil d'Etat ne procédera pas à des changements immédiats. Il mandatera des experts externes. C'est le cas pour l'organisation de l'hôpital, pour la composition du conseil d'administration de l'Observatoire de la santé, pour une collaboration public-privé dans le domaine de la cardiologie.

ARGUS Medienbeobachtung

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Réf. Argus: 57639783
Coupure Page: 1/3
Rapport Page: 18/108

Date: 24.04.2015

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'200
Parution: 6x/semaine

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

N° de thème: 999.099
N° d'abonnement: 1095432
Page: 7
Surface: 84'760 mm²

«Nous avons corrigé certaines faiblesses sans attendre le rapport final de la CEP.»

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ

Le Conseil d'Etat accepte les recommandations

SURVEILLANCE La CEP demande qu'une ordonnance établisse clairement qui doit surveiller quoi dans le domaine hospitalier.

Le Conseil d'Etat accepte l'idée et assure que l'ordonnance «*intégrera la surveillance proactive afin d'éviter de nouvelles crises*».

QUALITÉ La qualité des soins doit être établie sur une base scientifique, grâce à des indicateurs. Il s'agit de comparer les chiffres avec ceux d'autres établissements, par exemple comparer les taux de mortalité suite à certains types d'opération.

Le Conseil d'Etat affirme que ces indicateurs vont être présentés de manière transparente. Un annuaire statistique est même en cours d'élaboration pour permettre à la population valaisanne d'y avoir accès.

SÉCURITÉ DES PATIENTS Une commission pour la sécurité des patients et la qualité des soins est demandée par la CEP.

Le Conseil d'Etat indique qu'une telle commission a été mise en place en 2009 déjà. Mais elle n'a pas pu fonctionner en raison de la crise du RSV.

Le Conseil d'Etat déclare qu'une nouvelle commission a été nommée en septembre dernier et fonctionne déjà.

ORGANISATION DE L'HÔPITAL DU VALAIS La CEP demande de revoir l'organisation de l'Hôpital du Valais.

Le Conseil d'Etat ne se prononce pas définitivement sur cette problématique. «*Au vu de la complexité de la question et des conséquences qui peuvent en découler, le Conseil d'Etat mandatera un expert indépendant et neutre pour évaluer l'organisation de l'Hôpital du Valais et proposer des solutions.*» Le Conseil d'Etat aurait-il peur de prendre ses responsabilités dans l'organisation? «*Non, c'est la CEP qui demande un regard extérieur*», assure Esther Waeber-Kalbermatten, qui précise qu'il n'est pas demandé de revoir l'organigramme de l'hôpital, mais d'établir les responsabilités. «*Par exemple, lors d'un engagement, il faut définir qui peut demander l'autorisation.*»

Le Conseil d'Etat, comme la CEP, estime qu'il faut aussi réduire la taille de la direction générale de l'hôpital.

CONSEIL D'ADMINISTRATION La CEP veut que les membres du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais soient nommés en fonction des compétences et de l'expérience.

Le Conseil d'Etat rappelle que l'actuel conseil d'administration n'est en fonction que jusqu'à la fin de l'année. Il assure que lors du renouvellement il tiendra compte des recommandations de la CEP.

MÉDECINE HAUTEMENT SPÉCIALISÉE C'est un point sensible, puisqu'il est à l'origine de l'affaire Bettschart. La CEP a mis le doigt sur la surveillance de ce domaine.

Le Conseil d'Etat ne prend pas une position claire. Il déclare qu'il interpellera la Conférence des directeurs de la santé sur cette question de surveillance.

CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE Les principaux éléments critiqués par la CEP en matière de cardiologie ont déjà été corrigés. Depuis quelques mois, un spécialiste doit pouvoir intervenir dans les trente minutes et non plus dans l'heure, comme ça a été le cas auparavant.

Le Conseil d'Etat répondra à la demande de la CEP quant au projet de partenariat public-privé en matière de cardiologie et de chirurgie cardiaque. Une expertise

ARGUS Medienbeobachtung

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Réf. Argus: 57639783
Coupure Page: 2/3
Rapport Page: 19/108

Date: 24.04.2015

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'200
Parution: 6x/semaine

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

N° de thème: 999.099
N° d'abonnement: 1095432
Page: 7
Surface: 84'760 mm²

externe et neutre sera réalisée pour évaluer cet éventuel partenariat, proposé par la Clinique de Valère.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS Comme demandé par la CEP, le Conseil d'Etat promet un premier rapport pour la fin décembre de cette année.

L'AVIS DE

XAVIER MORET
PRÉSIDENT DE LA CEP
RSV

«Le Conseil d'Etat reconnaît ses fautes»

«Par sa prise de position, le Conseil d'Etat reconnaît la qualité du rapport de la CEP. Il annonce aussi que la majorité de nos recommandations seront mises en œuvre, c'est magnifique. Nous avons demandé des comptes. Nous recevrons plusieurs rapports qui seront les garanties qu'il y a bien eu un suivi de nos recommandations.

Le Conseil d'Etat reconnaît ses fautes. Il le fait tout en exprimant sa solidarité avec le ministre de la Santé de l'époque, une manière de faire qui ne me surprend pas. La force d'un gouvernement c'est sa collégialité.» JYG

MICHEL DUCROT
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION VALAISANNE DES PATIENTS HOSPITALISÉS

«Le Conseil d'Etat admet ses responsabilités»

«Le Conseil d'Etat, même s'il utilise les précautions de langage habituelles, reconnaît les faits mis en évidence par la CEP. Le gouvernement admet aussi ses responsabilités.

Dans sa prise de position, il sous-entend que des expertises n'ont pas été réalisées sur des bases scientifiques, c'est grave.

Le Conseil d'Etat accepte toutes les recommandations de la CEP, c'est positif. Par exemple, la CEP recommande que l'Observatoire valaisan de la santé soit un organisme indépendant. La Fédération hospitalière de France le recommandait. Je l'ai aussi demandé. Maintenant, cette évidence est admise.» JYG

ARGUS Medienbeobachtung

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Réf. Argus: 57639783
Coupure Page: 3/3
Rapport Page: 20/108